

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Arts du spectacle

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Arts du spectacle	Jury par défaut	Tous les candidats	188	1181	712	821	15	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS DU SPECTACLE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les candidats à l'inscription en licence Mention ARTS DU SPECTACLE doivent répondre aux attendus suivants :
* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir analyser, argumenter et raisonner de manière convaincante. Cette mention suppose des qualités dans la compréhension fine d'objets de réflexion de toute nature (films, spectacles, textes) et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
* Etre sensibilisé aux pratiques du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant (théâtre, performance, danse, cirque, arts de la rue).
* Disposer d'une bonne culture générale et faire preuve de curiosité intellectuelle. L'intérêt pour le cinéma, l'audiovisuel et le théâtre est essentiel, mais l'étude de ces arts demande également une bonne culture générale et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité (littérature, philosophie, histoire...)
* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B). Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail. Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle au travail personnel, à la fréquentation autonome des bibliothèques et des centres de ressources, des salles de cinéma et de spectacle vivant.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence Arts du spectacle de l'Université Paris Nanterre est la seule licence en Ile-de-France à proposer une formation double en cinéma et en théâtre. Elle dispense une initiation aux Arts du Spectacle tant théorique, historique et pratique que tournée vers l'actualité des deux arts. La troisième année, l'étudiant s'oriente vers le cinéma ou vers le théâtre :-le parcours Cinéma approfondit l'analyse des films, leur esthétique et leur histoire, et approche la sociologie et l'économie des métiers liés à l'industrie qui les produit ;-le parcours Théâtre approfondit l'étude de la théorie et de l'esthétique théâtrales, on y expérimente les phases du montage d'un spectacle, du travail sur le texte à la présentation d'une mise en espace. <http://formation.parisnanterre.fr/L18> (parcours Cinéma), <http://formation.parisnanterre.fr/L19> (parcours Théâtre). Les élèves de CPGE des 70 établissements conventionnés peuvent s'inscrire cumulativement dans cette formation : <http://cpge.parisnanterre.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après un traitement algorithmique destiné à fournir un pré-classement des candidats en fonction de leurs moyennes dans certaines disciplines en rapport avec notre domaine, ainsi qu'annoncé dans les critères d'évaluation (Français, Littérature, Philosophie, Histoire/Géographie, Langues, Options Théâtre et Cinéma audiovisuel si elle a été suivie par l'étudiant), les dossiers ont été examinés par la commission à partir de critères qualitatifs (projet motivé, appréciations des professeurs, Fiche Avenir) pour procéder au classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est recommandé aux candidats de soigner leur projet motivé et de l'adapter à la formation demandée. Au sein de la discipline, des précisions sur le parcours suivi sont l'indice d'un projet bien élaboré. Les dossiers dépourvus de données claires (notes ou argumentaire) sont repoussés en fin de classement.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	résultats académiques	Notes de Français, Littérature, Philosophie, Histoire/Géographie, Langues, options Théâtre /cinéma audiovisuel	les résultats des épreuves anticipées de français ; les notes de 1ère et de terminale, en particulier en : Français, Histoire-Géographie, Langue vivante 1, Philosophie + option cinéma audiovisuel ou option théâtre si elle a été suivie par la candidate ou le candidat ; - les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023), en particulier en : Histoire-Géographie, Langue vivante 1, Philosophie, Littérature + option cinéma audiovisuel ou option théâtre si elle a été suivie par la candidate ou le candidat ---- les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023).	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Résultats obtenus dans certaines matières du tronc commun, des spécialités, et d'une option facultative	Notes de Français, Littérature, Philosophie, Histoire/Géographie, Langues, options Théâtre /cinéma audiovisuel	"1/ résultats des épreuves anticipées de français 2/notes de 1ère et terminale, en particulier : a) tronc commun : Français, Histoire-Géo, LV, Philo ; b) spécialités : Histoire-Géo, géopolitique, sciences po / Humanités, litt. et philo / Langues, litt. et cultures étrangères / Litt., langues et cult. de l'Antiquité / SES / Arts 3/ Seront aussi valorisées : a) les spécialités : Litt., langues et cultures de l'Antiquité / Arts ; b) l'option facultative : Langues et cultures de l'Antiquité . ---- les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023)."	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences acquises par l'élève	Aptitude à l'argumentation écrite et orale. Aptitude à la réflexion sur tout type de textes, oeuvres théâtrales et /ou filmiques, performances artistiques.	"La commission pourra se référer aux appréciations des professeurs présentes sur les bulletins et sur la fiche avenir en particulier pour : -la maîtrise du français -les compétences acquises dans les disciplines dont les résultats académiques seront examinés -la maîtrise des LV - la maîtrise des principaux exercices académiques (commentaire de texte, dissertation...)"	Essentiel
Savoir-être	Méthodologie et attitude de l'élève	Autonomie, Curiosité pour les formes artistiques	"La commission pourra se référer aux appréciations des professeurs présentes sur les bulletins et sur la fiche avenir en particulier pour : -le travail en autonomie -l'ouverture d'esprit et la curiosité -la régularité dans le travail - l'aptitude au travail en groupe"	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité et cohérence du projet de formation motivé	Qualité et cohérence du projet motivé	"La commission pourra se référer aux informations données par la candidate ou le candidat dans son projet de formation motivé. Celui-ci doit être cohérent avec la formation postulée ; la candidate ou le candidat doit mobiliser ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation en particulier, ce qui implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés. "	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Compétences extra-scolaires	Intérêt et activités parascolaires liées aux manifestations artistiques.	Le projet de formation motivé	Important

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre